



## RÉSOLUTION DU CONSEIL NATIONAL DES BARREAUX

### SUITE A L'ARRESTATION DE NASRIN SOTOUDEH

\*\*\*

Adoptée par l'assemblée générale du Conseil national des barreaux le 10 avril 2026

Le Conseil national des barreaux, réuni en Assemblée générale le 10 avril 2026,

**CONNAISSANCE PRISE** de l'arrestation arbitraire, le 1<sup>er</sup> avril dernier, de Nasrin Sotoudeh à son domicile et de la confiscation de ses effets personnels et de ceux de son époux Reza Khandan.

**RAPPELLE** que son époux, Monsieur Reza Khandan, a également été arrêté le 13 décembre 2024 et demeure incarcéré depuis cette date.

**RAPPELLE** l'engagement constant de notre éminente consœur, lauréate du prix Sakharov en 2012 et du prix Ludovic Trarieux en 2018, pour les droits des femmes, des prisonniers politiques et l'abolition de la peine de mort en Iran, au péril de sa liberté et de sa santé.

**RAPPELLE** l'indéfectible et constante solidarité de l'ensemble du barreau français au soutien de Nasrin Sotoudeh, condamnée en 2019 à 38 ans de détention et 148 coups de fouet avant d'être libérée pour raison de santé.

**CONDAMNE** fermement cette nouvelle arrestation arbitraire de Nasrin Sotoudeh et le harcèlement judiciaire dont elle fait l'objet depuis de nombreuses années.

**S'INQUIETE** de manière générale de l'arrestation des avocats et de leur mise à l'isolement total au sein des prisons iraniennes.

**CONDAMNE** la répression féroce et aveugle dont fait l'objet l'ensemble de la société iranienne depuis plusieurs années.

**DEMANDE** aux autorités iraniennes de libérer immédiatement et sans condition Nasrin Sotoudeh, son époux et l'ensemble des avocats et des prisonniers politiques en Iran.

\* \* \*

Fait à Paris le 10 avril 2026